

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 14 décembre 1901, S. Exc. le Comte Jules de Wagner, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Monaco près le Saint-Siège, a été autorisé à accepter et à porter la décoration de Commandeur avec plaque de l'Ordre Royal du Christ, qui lui a été conférée par S. M. T. F. le Roi de Portugal.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
 DE LA PRINCIPAUTÉ

Des chasses ont eu lieu dimanche et lundi derniers au Château de Marchais. Parmi les hôtes de S. A. S. le Prince Albert se trouvaient MM. Becquerel, membre de l'Institut; Regnard, Directeur de l'Institut agronomique de France; Joseph Reinach, et d'autres invités.

Le Prince a reçu à cette résidence la visite du Jonkheer Sandberg, Aide de Camp du Général Botha.

Le Gouverneur Général a reçu de M. et M^{me} Marion la somme de deux cents francs, à répartir comme suit :

- Bureau de Bienfaisance.... 100 fr.
- Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul.... 50 »
- Sœurs de Bon-Secours..... 50 »

Au nom des malheureux et des établissements charitables appelés à les secourir, le Gouverneur a adressé aux généreux donateurs les remerciements qui leur sont dus.

M. Broc, venant de Briançon, a été nommé capitaine des douanes à Monaco, en remplacement de M. Calvy, retraité.

En présence de M. le Commissaire spécial de service au Casino de Monte Carlo, qui en a dressé procès-verbal, M. Duval, Commissaire principal de la Marine à Nice, assisté du Trésorier de la Caisse des Invalides de la Marine, a procédé, la semaine dernière, à l'ouverture annuelle du tronc placé à la porte du Casino, au profit des naufragés. Une somme importante s'y trouvait, témoignant de l'intérêt porté par nos hôtes étrangers à cette œuvre de bienfaisance.

Une messe solennelle pour le repos de l'âme de M. le chevalier Louis Ajani a été célébrée hier matin, à 10 heures, à la Cathédrale de Monaco. Une nombreuse assistance, au premier rang de laquelle avec les parents et amis intimes du regretté défunt se trouvaient beaucoup de fonctionnaires et de notabilités monégasques, était présente à cette triste cérémonie.

La Société Médicale de Monaco, sous la présidence d'honneur de S. A. S. M^{gr} le Prince de Monaco, vient de réélire son Bureau pour l'année 1902. Ont été nommés :

- Président, M. le Dr Godineau (Belge).
- Vice-Président, M. le Dr Pryce Mitchell (Anglais).
- Secrétaire Général, M. le Dr Guimbail (Français).
- Secrétaire Trésorier, M. le Dr Corniglion (Français).

On a appris avec peine dans la Principauté, où il était fort connu et très estimé, la mort, survenue jeudi dernier à Paris, de M. A. de Saint-Albin, rédacteur sportif du *Figaro* et directeur du journal *le Jockey*. Par son dévouement à la Société des Courses de Nice, le défunt avait rendu de réels services à notre région. Les obsèques de M. de Saint-Albin ont eu lieu samedi, à Paris, au milieu d'une affluence considérable, et sur sa tombe, au cimetière Montmartre, de touchantes paroles de regrets et d'adieux ont été prononcées par M. Pérvier, directeur du *Figaro*, M. le député Edmond Blanc, président de la Société de l'hôpital des Jockeys (dont la création avait été due à l'initiative de M. de Saint-Albin), par M. Paul Ferrier, au nom de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, et par M. Thuasne, président du Syndicat de la Presse hippique.

De nombreux parents et amis ont assisté samedi matin aux obsèques de M. Joseph Caruta, père de M. Hector Caruta, attaché au Secrétariat des Commandements de S. A. S. le Prince.

Parmi les personnes qui, à l'issue du service religieux célébré à la paroisse Sainte-Dévote, ont accompagné jusqu'au cimetière de Monaco le char funèbre, nous avons remarqué M. le Ch^{er} Jean Blanchy et M. Adolphe Blanchy ainsi que la plupart des employés faisant partie du personnel du Palais.

Le Conseil d'administration du Sport Véloce-pédique Monégasque vient de décider, pour dimanche prochain 29 décembre, l'organisation d'un bal d'enfants avec arbre de Noël, pour les enfants des Membres de la Société.

La salle de la Brasserie Moderne sera réservée pour cela, de 3 heures à 5 heures de l'après-midi. Des jouets seront répartis au moyen d'une tombola entre tous les enfants au-dessous de douze ans; des gâteaux et des sirops leur seront offerts.

Nous apprenons que M. Georges Baltazzi, le distingué sportman, membre du Conseil de la Société des Courses de Nice, vient d'être délégué à la direction des journaux de sport réunis.

Nos dilettanti ont réentendu avec plaisir au dernier concert classique la si originale *Symphonie en sol mineur* du compositeur russe Kalinikow, qui se distingue par la couleur populaire et rythmique de ses thèmes autant que par les savants développements des motifs joints à une orchestration des plus riches. M. Jehin a d'ailleurs dirigé cette symphonie avec beaucoup de

brio et l'orchestre en a fait ressortir les nuances tantôt délicates et tantôt expressives.

Signalons encore l'ouverture du *Printemps* de Goldmark, page vivace et d'intense fraîcheur, merveilleusement enlevée; puis les airs de ballet du *Roi de Paris* de Georges Hùe. On a beaucoup applaudi la sarabande et le rigaudon, d'allure archaïque et finement orchestrée.

Mentionnons également la première audition de *En Russie*, esquisse musicale de M. Alignani, et où l'auteur a su exprimer non sans inspiration l'impression de la vie simple du village russe enseveli sous les frimas.

Cet intéressant concert se terminait par l'endia-blée rapsodie *Espana*, de Chabrier, exécutée avec une admirable verve par la brillante phalange orchestrale de Monte Carlo.

Jeudi 26 décembre 1901, à 2 heures et demie

6^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 sous la direction de M. Léon JEHIN

- Egmont*, ouverture..... Beethoven.
- Symphonie en mi bémol* (n° 39)..... Mozart.
- Préludes de l'Ouragan 1^{re} audition).... Alf. Bruneau.
- A. Goël, la baie de Grâce. — B. L'ouragan, le départ.
- Le Rouet d'Omphale*, poème symphonique Saint-Saëns.
- Le Carnaval Romain*, ouverture..... Berlioz.

Dans ses audiences des 17, 19 et 20 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Baldy Marie-Germain, né à Saint-Martin-de-Vers (Lot) le 18 juillet 1862, employé de commerce, demeurant à Marseille, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Juzeler Rodolphe, né à Menton (Alpes-Maritimes) le 22 août 1868, garçon de café, sans domicile, quinze jours de prison et 32 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive) ;

Reymond Léon, né à Limoges (Haute-Vienne) le 30 mars 1883, garçon de café, sans domicile fixe, huit jours de prison pour mendicité ;

Roy Fernand-Auguste, né à Archigny (Vienne) le 12 octobre 1882, journalier, sans domicile fixe, pour port d'arme prohibée, six jours de prison et confiscation de l'arme ;

Bernardi Ange, né à Roccabruna (Italie) le 16 mai 1855, boulanger, demeurant à Monaco, 25 francs d'amende (sur opposition au jugement par défaut du 24 octobre dernier), pour ivrognerie ;

Revel Antoine-Félix-Clément, né aux Ferres (Alpes-Maritimes) le 20 janvier 1864, manoeuvre, sans domicile, six jours de prison pour mendicité ;

Marty Joseph-Jean, né à Sargovie (Espagne) le 30 mars 1883, mécanicien, demeurant à Nice, vingt-quatre heures de prison pour mendicité ;

Cerutti Jacques, né à Suprana (Italie) le 15 mars 1839, tisseur, demeurant à Nice, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Cavaletti Joseph-Charles, né à Carpeneta (Italie) le 14 juillet 1862, commerçant à Monaco, 50 francs d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation ;

Revelli Joseph, né à Turin (Italie) en 1836, marchand ambulant, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à arrêté d'expulsion.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi, douze tireurs ont pris part au *Prix d'Hiver* qui a été partagé entre MM. Brasseur, Asplen et Roberts, 7 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Asplen et R. Gourgaud, C. Robinson, Roberts, Paccard.

Treize tireurs ont pris part au *Prix de Décembre* qui a eu lieu vendredi. MM. le comte d'Havrincourt et Brasseur, premiers ; M. Roberts, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. R. Gourgaud, comte d'Havrincourt, Asplen, marquis de la Villaviciosa.

Hier, neuf tireurs ont pris part au *Prix de Noël* qui a été gagné par MM. R. Gourgaud et Roberts, 5 sur 5, premiers ; M. C. Robinson, 4 sur 5, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Paccard, marquis de la Villaviciosa, Asplen, Brasseur

Jeudi 26 décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 fr.

Samedi 28 décembre. — *Prix Lonhienne* (handicap), 500 francs.

Lundi 30 décembre. — *Prix Soragna*, 500 francs.

Jeudi 2 janvier 1902. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs

Samedi 4 janvier. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 6 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 8 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 10 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 13 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 15 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 17 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 20 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 21 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 23 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 25 janvier. — *Prix des Œillets* (hand.), 1,000 fr.

Mardi 28 janvier. — **Grande Poule d'Essai, 3,000 fr.**

et une Médaille d'or.

Jeudi 30, Vendredi 31 Janvier et Samedi 1^{er} Février.

— **Grand Prix du Casino**, un Objet d'art et **20,000 fr.**

Lundi 3 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 fr.** et une Médaille d'or.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Première représentation de **MADAME CHRYSANTHÈME**, comédie lyrique en 4 actes, un prologue et un épilogue d'après Pierre LOTI, poème de MM. Georges HARTMAN et André ALEXANDRE, musique de M. André MESSAGER.

Comme nous le faisons prévoir, la première représentation de *Madame Chrysanthème* a été le « great event » de la saison d'opéra-comique. La délicieuse partition de Messager a été sertie dans un cadre éblouissant de décors et de costumes comme il n'en existe qu'à Paris ou à Monte Carlo. Le roman coloré et mélancolique de Pierre Loti a été traduit musicalement par M. Messager avec un charme et une entente de la scène qui ont été fort goûtés des connaisseurs ; beaucoup de jolies choses seraient à citer dans cette partition aussi inspirée que savante ; nous signalerons comme ayant été particulièrement applaudis les phrases mélodiques de Pierre, l'officier de marine ; ses deux duos avec Madame Chrysanthème ; la chanson bretonne du deuxième acte ; l'air de la Gueska du troisième acte ; les exquis airs de ballet dans le caractère japonais, etc.

Les décors sont de véritables merveilles signées Visconti et l'on ne sait celui qu'il faut le plus admirer ; le premier acte représente le pont d'un navire avec tout son grément entièrement praticable et où les matelots pourraient manœuvrer

comme dans la réalité ; les autres nous transportent tantôt dans un intérieur japonais meublé et décoré avec un goût aussi sûr qu'authentique, tantôt un des jardins ruisselant de lumière blonde et rose, avec la baie et la ville d'Yeddo dans le fond, éclatant et dorée sous le soleil ardent.

Les costumes, signés Choubrac, sont d'une richesse et d'une harmonie parfaites ; les satins et les soies brodées sont un enchantement des yeux.

L'interprétation est à la hauteur du cadre et le plaisir des oreilles ne le cède pas à celui de la vue ; au premier rang, nous citerons le ténor Clément (de l'Opéra-Comique), dont la voix pure, la diction nette et le talent de comédien ont conquis tous les suffrages dans le rôle de l'officier de marine Pierre ; à côté de lui, M^{lle} Garden (Chrysanthème) a infiniment plu par la grâce de ses gestes et le charme délicat de sa voix ; M. Jacquin (Yves) a chanté avec une émotion communicative son touchant couplet du troisième acte ; il a fort habilement dessiné la silhouette sympathique du quartier-maître français. A côté de ces excellents protagonistes, il serait injuste d'oublier M. Lamy, le spirituel trial, qui s'est montré fort amusant sous les traits de M. Kangourou, le japonais à tout faire ; nommons encore M. Lary (M. Sucre), M^{lle} Jessing (Oyouki), M^{lle} Laporte, fort drôle sous les traits de Madame Prune, M^{mes} Rogery, Siméoli, Philippon, qui sont des gueskas très agréables.

Un ballet des plus originaux, réglé par M^{me} Gedda, rehaussait l'éclat de ce somptueux et charmant spectacle ; M^{lle} de Biasi et les étoiles qui l'entourent ont interprété avec talent les danses de caractère si curieux dont est empreinte la chorégraphie de l'Extrême-Orient. Elles ont été fort applaudies.

Les chœurs et l'orchestre complétaient de façon parfaite le spectacle.

M. André Messager, qui dirigeait en personne l'orchestre, a été salué à la fin de la représentation par les acclamations des spectateurs.

Il y aura encore deux représentations de *Madame Chrysanthème*.

Lettre de Paris

Paris, 23 décembre 1901.

Une véritable déception a été occasionnée cette semaine par la malencontreuse indisposition de M. Jean de Reszké qui devait faire sa rentrée sur la scène de l'Opéra par la création du rôle principal de *Siegfried*. Ce n'est d'ailleurs que partie remise à brève échéance, mais cela n'en a pas moins été fort désagréable pour la direction de l'Opéra. Pendant toute la journée d'hier M. Gailhard et ses chefs de service ont discuté, sans rien décider d'ailleurs, sur la date définitive de la sensationnelle répétition générale du chef-d'œuvre wagnérien. Fixerait-on à mardi ou à jeudi la répétition générale de *Siegfried*. Mardi est nuit de Noël et nuit de réveillon, valait-il mieux remettre de quarante-huit heures la répétition déjà retardée ou passer au plus tôt.

Nous devons reconnaître que les avis étaient unanimes : puisque le grand artiste se sentait rentré dans ses moyens, il fallait satisfaire le plus promptement possible l'empressement du public et la hâte que tout le monde avait d'entendre l'œuvre magistrale de Wagner, ainsi que son superbe interprète.

— Mais, disait le directeur de l'Opéra, n'allons-nous pas froisser ou même simplement gêner les sentiments de la plupart de nos abonnés, Minuit est, ce soir-là, une heure spéciale et n'est-il pas à craindre que certaines personnes ne puissent allier la satisfaction du spectacle, avec leurs convictions.

A cela, tous les assistants répliquèrent qu'il ne pouvait s'agir en l'espèce que d'une question d'heure et qu'en finissant la représentation vers onze heures et demie, chacun serait ainsi libre de se rendre ensuite à ses devoirs de famille ou religieux, *Siegfried* n'étant pas en soi un spectacle profane.

M. Gailhard, un instant hésitant, se rendit donc volontiers à ces raisons... raisonnables. On pouvait, en somme, commencer l'œuvre de Wagner à sept heures et demie, de façon à terminer un quart d'heure et même vingt minutes avant minuit, mais il fallait cependant compter avec M. Jean de Reszké et le célèbre ténor a demandé vingt-quatre heures de réflexion. La question en est là.

En attendant — et la lumière continuant à nous venir du Nord — nous avons eu avant-hier au Nouveau-Théâtre la première représentation de *Peer Gynt*, d'Henrick Ibsen. *Peer Gynt* est, en Norvège, un personnage national. Né de l'imagination populaire, ses exploits sont d'une simplicité bon enfant. Il enlève les nouvelles mariées et triomphe, par sa malice, des mauvais géants qui gardent les montagnes. Ibsen s'est emparé de ce personnage naïf pour le transformer, le grandir et le compliquer selon les caprices de son imagination. Il a personnifié en lui l'esprit, le tempérament norvégien qui mêle la rêverie, la chimère au positivisme le plus pratique, et il a voulu démontrer, par les mésaventures successives de son héros, que ce positivisme égoïste était une dangereuse illusion — car tout ramener à soi dans l'univers c'est avoir le cœur médiocre et la vue courte. Le secret suprême de la vie est dans la volonté de l'Idéal et dans la vérité de l'Amour. Aussi Solveig, la jeune fille qui a su de toutes les forces de son cœur aimer *Peer Gynt*, finit-elle par le sauver, comme la Marguerite de Goethe rachète l'âme de Faust. Tel est le symbolisme essentiel (et relativement clair) du poème dramatique d'Ibsen. Mais il faut reconnaître que, chemin faisant, certains épisodes sont d'une interprétation plus obscure. Les commentateurs ont beaucoup peiné sur ces passages difficiles. Et ceux qui sont de bonne foi, quand ils ont tout expliqué, ont comme un doute supérieur de n'avoir pas très bien compris. Ce n'est là qu'une question de détail, aisément négligeable. Pour s'intéresser et pour s'amuser, même, à ce *Peer Gynt*, si extraordinairement norvégien, il suffit d'y voir un conte pour les petits enfants, où, de temps à autre, un poète ou un philosophe dit son mot — le philosophe avec profondeur, le poète avec un éclat lyrique, comme un rayon perdu de soleil colore soudain et féeriquement la fuite des nuages.

Les interprètes de *Peer Gynt*, et tout d'abord M. Sarter et M^{lle} Barbieri, ont joué avec une conviction exemplaire ce conte fantastique qui vaut, en somme, par un goût d'humanité et, dans l'ironie même d'idéalisme.

Voici venir Noël, l'époque à laquelle les tout petits ne songent qu'avec joie et où chacun s'évertue à combler leurs désirs.

C'est la grande fête de l'enfance heureuse, c'est aussi une courte trêve dans les souffrances de l'enfance déshéritée ; partout, on fête Noël, et les plus pauvres cerveaux comprennent la signification joyeuse de ce mot.

Les arbres de Noël, avec leurs branches verdoyantes et enrubannées, leurs mille petites bougies, leurs boîtes à surprise, s'élèvent de toutes parts. Aucune célébration de cette fête traditionnelle ne saurait être plus touchante que celle qui a eu lieu, dimanche, à l'Institut des sourds-muets. Depuis trois années déjà, M. Désiré Giraud, directeur de cette institution, a eu l'excellente idée d'organiser pour ses pupiles un arbre de Noël. Naturellement, cela cause une joie immense à ces pauvres enfants pour qui existe seul le plaisir des yeux, et ils se réjouissent longtemps à l'avance de cette fête à laquelle assistent les professeurs de la maison avec leurs familles, quelques anciens élèves et des amis.

Avec soin, les plus habiles ornent la salle des fêtes de banderoles en papier tricolore et d'oriflammes, puis chacun revêt son plus bel uniforme, soigne particulièrement sa mise et attend avec impatience l'heureux instant où les lots — jouets, bonbons, gâteaux — seront distribués.

Au fur et à mesure que les numéros sont tirés, un professeur les inscrit en gros chiffres au tableau noir, et les titulaires viennent chercher le lot qui leur est échu.

Le regard brillant, la bouche souriante, ils font plaisir à voir tant ils sont joyeux, tous ces enfants, dont quelques-uns sont déjà de grands garçons et approchent de leurs vingt ans.

Sur les deux cent soixante-dix jeunes gens actuellement élevés à l'Institut national, beaucoup parlent déjà d'une façon assez intelligible et arrivent à suivre une conversation au seul mouvement des lèvres.

M. Giraud, à l'issue de la fête d'hier, a, d'ailleurs, fait entendre aux invités présents deux de ses meilleurs élèves qui, très clairement, ont prononcé un petit discours de remerciement aux généreux donateurs qui ont contribué à l'ornementation de l'arbre de Noël.

Tout cela est familial et vraiment touchant, et l'on sent autour de ces déshérités une chaude atmosphère de sympathie. Il faut, en effet, des maîtres sincèrement dévoués pour se livrer à l'éducation si difficile des sourds-muets ; chaque jour, un progrès se dessine dans cet enseignement si délicat, et on peut espérer, dès maintenant, que dans un avenir peut-être assez peu éloigné, on aura trouvé le moyen de vaincre la terrible infirmité.

LETTRES ET ARTS

A l'Institut de France. — Dans sa dernière séance, l'Académie des Sciences morales et politiques a procédé à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Perrens décédé.

Au second tour de scrutin, M. Rabeau, correspondant de l'Académie, a été élu par 22 voix contre 18 accordées à M. d'Eichthal et 3 à M. Proust.

M. Hanequin, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, a été élu, à la grande majorité des voix, correspondant dans la section de philosophie en remplacement de M. Chaignet, décédé.

Un précieux manuscrit. — Une nouvelle qui réjouira certes tous les lettrés nous arrive de Francfort.

Le préfet du séminaire d'Amberg, le docteur Beck, a trouvé dans la bibliothèque provinciale une grande partie du manuscrit original de la légende de Parsifal par le troubadour allemand Wolfram von Eschenbach. Ce manuscrit a servi comme enveloppe de livre. Il a été écrit dans la première moitié du treizième siècle.

Wolfram von Eschenbach est le plus célèbre des *Meinesinger* allemands.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La ventilation à travers les murs. — A la suite des expériences faites à la fin de 1878 par *Flugge* sur la quantité d'air qui traverse les parois d'une chambre et donne lieu à ce qu'on a appelé la ventilation spontanée, il a été admis que, pour des petites pièces à parois peu perméables, le renouvellement de l'air s'effectue à raison de 0,077 du volume de la pièce par heure et par degré de différence entre les températures extérieure et intérieure.

Par exemple, pour un écart de 14° C, le renouvellement de l'air s'effectuerait intégralement en une heure.

M. H. Wolpert a voulu vérifier l'exactitude du coefficient ci-dessus en déterminant d'heure en heure la proportion d'acide carbonique contenue dans l'atmosphère d'une chambre vide, la diminution constatée permettant d'établir l'activité de la rentrée de l'air du dehors en dedans. Le *Bulletin des Ingénieurs civils* (août 1901) donne les résultats obtenus.

Pour des pièces de 60 mètres cubes de capacité, avec des murs en maçonnerie recouverts de papier, le coefficient horaire de renouvellement a été de 0,025 par degré de différence de température et par heure, l'écart des températures extérieure et intérieure étant de 12°, 6. Pour des pièces à parois vernies à l'huile, le coefficient s'abaisse à 0,017 et il s'élève à 0,053 pour des murs simplement blanchis à la chaux.

L'altération du sang aux hautes altitudes. — Jusqu'à présent aucune explication satisfaisante n'a été donnée des changements qui surviennent dans le sang lors du séjour aux hautes altitudes. Les hypothèses le plus communément admises, c'est que l'accélération du pouls est due à la diminution de la pression atmosphérique, ou bien qu'un plus grand nombre de corpuscules rouges est nécessaire pour fournir la quantité d'oxygène nécessaire aux tissus quand l'alimentation en oxygène diminue.

Dans une communication présentée à l'Association américaine pour l'avancement des sciences (Denver, 1901), M. John Weinzert, d'Albuquerque (Nouveau-Mexique) montre que ces hypothèses soulèvent des objections sérieuses. En premier lieu, l'absorption de l'oxygène par l'hémoglobine des cellules rouges est un phénomène chimique indépendant de la pression partielle de l'oxygène. En second lieu, il n'est pas du tout évident que l'augmentation du nombre de cellules rouges soit nécessaire pour fournir une quantité déterminée d'oxygène, car, P. Bert l'a montré, la quantité d'oxygène consommée par un animal reste constante, que l'augmentation soit diminuée de moitié ou que l'oxygène soit fourni pur.

Une expérience faite avec des lapins blancs a révélé accidentellement ce fait : que les changements extrêmes de température produisaient les mêmes phénomènes que les altitudes élevées. Le froid semble donc devoir être considéré comme un facteur important pour expli-

quer les changements subis par le sang aux altitudes élevées. L'auteur n'affirme du reste pas que ce soit le seul facteur.

Les chemins de fer allemands. — La statistique officielle de l'Empire allemand publie les renseignements suivants sur le réseau des chemins de fer allemands. La longueur du réseau à voie normale à la fin de 1899 était de 49,041 kilomètres dont 92,1 p. 100 appartenant à l'État. La longueur pour 100 kilomètres carrés de superficie ressort à 9 km,04 et celle pour 100,000 habitants à 8 km,89.

Le matériel des lignes à voie normale comprenait 18,291 locomotives, 27 wagons automoteurs, 36,613 wagons à voyageurs, 398,052 wagons à marchandises et à bagages ; l'augmentation par rapport à 1889 était de 35,5 p. 100 pour les locomotives, de 44,1 p. 100 pour les wagons à voyageurs et de 45,5 p. 100 pour les wagons à marchandises.

Le trafic des voyageurs a donné, en 1899, une recette totale de 668 millions de francs (en augmentation de 59,9 p. 100 sur 1889), soit une moyenne de 13,924 francs par kilomètre (en augmentation de 33,4 p. 100 seulement) ; le transport des voyages et des bagages ne fournit du reste que 29,78 p. 100 de la recette totale. La participation des différentes classes à la recette totale est la suivante : 1^{re} classe, 4,54 p. 100 ; 2^e classe, 23,16 p. 100 ; 3^e classe, 47,73 p. 100 ; 4^e classe, 22,42 p. 100 ; militaires, 2,15 p. 100. Le montant de la recette moyenne par voyageur-kilomètre est tombé de 0 fr. 04 de 1889 à 3,4 centimes en 1889.

La recette due au transport des marchandises s'est élevée à 1,572 millions de francs (en augmentation de 44,1 p. 100 sur 1889), soit 32,260 francs par kilomètre (augmentation de 19,9 p. 100).

Les recettes totales se sont élevées à 2,427 millions, tandis que les dépenses ont été de 1,456 millions, de sorte que le coefficient d'exploitation a été de 59,99 (au lieu de 54,02 en 1889).

Le nombre des agents, ouvriers, etc., était de 521,760, soit 1 p. 106 habitants, avec augmentation de 40,3 p. 100 par rapport à 1889 ; en même temps la dépense moyenne annuelle par agent passait de 1,410 à 1,680 francs.

MARINE ET COLONIES

Les sous-marins. — *Uhland's Wochenschrift* donne les renseignements qui suivent sur les sous-marins à l'étranger.

En Suède, l'ingénieur Enroth, qui a dirigé la construction du sous-marin de Nordenfelt, a conçu un sous-marin dont on attend les meilleurs résultats. Ce bateau aurait 25 mètres de long, 4 mètres de large et 3^m,5 de haut, avec un déplacement de 142 tonnes à flot et de 146 tonnes sous l'eau. Il serait pourvu de deux machines à triple expansion agissant chacune sur une hélice et devant assurer au bateau une vitesse de 12 nœuds sur l'eau et de 11^m,5 immergé. La force motrice serait fournie par deux chaudières tubulaires et par l'air comprimé et les choses seraient disposées pour permettre d'emmagasiner la puissance nécessaire à une course d'au moins dix heures à la vitesse de 6 nœuds. Les réservoirs à air comprimé seraient logés à l'avant et à l'arrière et renfermeraient de l'air comprimé à 20 atmosphères ; six réservoirs cylindriques pouvant être remplis d'eau permettraient d'immerger le bateau en 20 à 30 secondes ; le mode de construction permettrait de descendre jusqu'à 60 mètres de profondeur. L'armement se composerait de quatre torpilles de 45 centimètres, deux à l'avant et deux à l'arrière.

En Russie, on a également fait des essais, notamment avec le bateau imaginé par MM. Kuteinikof et Kolbassjef, qui paraît devoir donner de bons résultats. De même le Brésil expérimente un sous-marin dessiné par M. Mello Marques.

En Angleterre, l'amirauté fait construire cinq exemplaires du type américain *Holland* dont les dimensions sont : longueur, 19^m,30 ; largeur, 3^m,58, déplacement total, 120 tonnes. Un moteur à gazoline de 160 chevaux assure une vitesse de 9 nœuds au bateau flottant ; pendant l'immersion, ce moteur est remplacé par un électromoteur qui doit donner 7 nœuds et qui est alimenté par une batterie d'accumulateurs chargée avant l'immersion.

Nouveau cuirassé russe. — *Scientific American* publie les renseignements qui suivent sur le *Retvizan*, cuirassé de première classe construit par les chantiers Cramp, de Philadelphie, pour la marine russe.

Les dimensions sont les suivantes :

Longueur.....	114 ^m ,00
Largeur.....	22 ^m ,00
Tirant d'eau.....	7 ^m ,62
Déplacement.....	12,700 tonnes.

Le *Retvizan* est protégé par une ceinture en acier à surface durci, de 229 millimètres d'épaisseur, s'étendant depuis 1^m,22 au-dessous de la flottaison jusqu'à 0^m,91 au-dessus. Le pont blindé est de forme trapézoïdale ; sa partie plate, de 51 millimètres d'épaisseur, règne au niveau du can supérieur de la ceinture ; les pentes, de 102 millimètres d'épaisseur, aboutissent au can inférieur de cette même ceinture. La partie comprise entre la ceinture et les pentes du pont blindé est occupée par des soutes à charbon. Aux extrémités, le pont blindé devient sous-marin ; à l'avant, il vient renforcer l'éperon.

La ceinture ne règne que sur les deux tiers environ du navire ; au-dessus de cette ceinture, il y a un blindage de 152 millimètres d'épaisseur s'élevant entre le pont blindé et le pont de la batterie de canons de 152 millimètres.

La force motrice est fournie par deux machines à triple expansion d'une puissance totale de 16,000 chevaux-vapeur. La vapeur est fournie par des chaudières Nielausse, et une vitesse de 18,8 a été obtenue aux essais du constructeur. L'approvisionnement maximum de charbon sera de 2,000 tonnes, mais le double fond de la coque pourra recevoir du combustible liquide.

L'artillerie comprend :

4 canons de 305 millimètres placés par paires dans des tourelles elliptiques à l'avant et à l'arrière, blindées à 254 millimètres d'acier Krupp et manœuvrées électriquement.

12 canons de 152 millimètres (45 calibres), tir rapide, dont 8 en batterie sur les flancs du navire au-dessus du blindage de 152 millimètres, et 4 aux angles de la superstructure, ceux de l'avant pouvant tirer en chasse directe, ceux de l'arrière en retraite directe ; les canons sont protégés par des masques de 127 millimètres d'acier.

20 canons de 76 millimètres à tir rapide et 16 canons de petit calibre à tir rapide.

Il y aura 4 tubes lance-torpilles dont 2 sous-marins.

L'équipage sera de 600 hommes.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 22 Décembre 1901

Néant.

Départs du 15 au 22 Décembre

GARUCHA, vapeur *Rothbury*, angl., c. Hewett, sur lest.
TORRE SALINE, b. *Angelo-Padre*, ital., c. De Dominicci, —

AVIS

M. Dominique SCOFFONE, ayant repris le fonds de commerce de buvette situé aux Halles et Marchés de la Condamine, qu'exploitait **M. Charles GALVAGNO**, prévient le public que s'il y a des créances, de les lui faire parvenir dans la huitaine, sous peine de déchéance.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 30 décembre 1901, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, dans un appartement au troisième étage du Pavillon des Citronniers, avenue des Citronniers, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un beau mobilier de salon, salle à manger, chambre à coucher, consistant notamment en : grandes glaces, pendules et candélabres, canapés, fauteuils, tableaux, buffet, servante, table et chaises, armoire à glace, toilette, armoire à linge, rideaux, argenterie, vaisselle, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 2 janvier 1902, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, à l'**Usine de la Société des Glacières de Monaco**, sise à Monaco, chemin de Fontvieille, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques **du matériel d'exploitation de la susdite Société.**

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal, 2

**ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE
UTILITÉ PUBLIQUE**

EXTRAIT publié en conformité des art. 19 et suivants de l'Ordonnance du 22 Mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-six octobre mil neuf cent un, enregistré, monsieur Nestor MOHER, parfumeur-distillateur, et madame Jeanne VERLEYSEN, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont cédé et abandonné au Domaine Public de S. A. S. Monseigneur le Prince Souverain de Monaco, pour l'établissement d'une voie publique carrossable partant du boulevard de l'Ouest, près le pont de Sainte-Dévote, et aboutissant à la porte de l'Observatoire.

1° A TITRE DÉFINITIF :

Une portion de terrain contenant cent soixante-sept mètres carrés à prendre dans une propriété sise à Monaco, quartier des Moneghetti, cadastrée sous le numéro 470 de la section B, de manière à confiner : au midi et à l'ouest, les consorts Leydet, au nord messieurs Bulgheroni et à l'est la bande ci-après et le surplus réservé par les cédants.

2° ET A TITRE PROVISOIRE POUR FAIRE RETOUR AUX CÉDANTS APRÈS L'ACHÈVEMENT DE LA ROUTE :

Une bande de terrain divisée en deux parties et contenant au total vingt-trois mètres carrés située à l'est de la portion ci-dessus et à prendre dans la même propriété, de manière à confiner : à l'est, le surplus réservé par les cédants ; au midi, les consorts Leydet, et au nord messieurs Bulgheroni.

Cette cession a été faite moyennant quatre mille six cent quatre-vingt francs de prix et à la charge par le Domaine public de mettre les terrains cédés à l'état de voie publique carrossable et de l'entretenir pareillement aux autres voies publiques et à ses frais.

Une expédition dudit contrat a été déposée ce jourd'hui au bureau des hypothèques de Monaco pour être transcrite.

Les personnes ayant sur les immeubles ci-dessus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire dans le délai de quinze jours, à défaut de quoi ces immeubles en seront définitivement affranchis.

Monaco, le vingt-quatre décembre mil neuf cent un.

Pour extrait :

L. VALENTIN.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

**ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE
UTILITÉ PUBLIQUE**

EXTRAIT publié en conformité des art. 19 et suivants de l'Ordonnance du 22 Mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-sept novembre mil

neuf cent un, enregistré, 1^o monsieur Camille ROUX, inspecteur au Commissariat du Casino de Monte Carlo, et madame Léonie CASANOVA son épouse, demeurant ensemble à Monaco, rue de l'Eglise,

2^o Et monsieur Pierre BOTTA, pharmacien, demeurant au même lieu, rue du Milieu, numéro 19, veuf de madame Marie-Dévote-Anais CASANOVA, ayant agi tant en son nom personnel que comme tuteur légal de sa fille Marie-Louise-Félicité Joséphine BOTTA, âgée de quatorze ans, ont cédé et abandonné au Domaine Public de S. A. S. Monseigneur le Prince Souverain de Monaco, pour l'établissement d'une voie publique carrossable, partant du boulevard de l'Ouest, près le pont de Sainte-Dévote, et aboutissant à la porte de l'Observatoire.

A TITRE PROVISOIRE POUR FAIRE RETOUR AUX CÉDANTS APRÈS L'ACHÈVEMENT DE LA ROUTE :

Une portion de terrain contenant vingt-deux mètres carrés, à prendre dans une propriété sise à Monaco, quartier des Révoires, cadastrée sous le numéro 94 de la section A, de manière à confiner : au midi le surplus réservé par les cédants ; à l'est, monsieur Scotto, et à l'ouest, monsieur Olivier.

Cette cession a été faite à titre gratuit, mais à la charge par le Domaine public de mettre les terrains cédés à l'état de voie publique carrossable et de l'entretenir pareillement aux autres voies publiques et à ses frais.

Une expédition dudit contrat a été déposée ce jourd'hui au bureau des hypothèques de Monaco pour être transcrite.

Les personnes ayant sur les immeubles ci-dessus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sont invitées, à les faire inscrire dans le délai de quinze jours, à défaut de quoi ces immeubles en seront définitivement affranchis.

Monaco, le vingt-quatre décembre mil neuf cent un.

Pour extrait :

L. VALENTIN.

**AMEUBLEMENTS & TENTURES
INSTALLATIONS A FORFAIT**

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉРАН

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

*Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays*

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LA « MUTUAL LIFE »
C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères
fondée à New-York en 1843
sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc GURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO
EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOHR
PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :
1^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes..... 1 50
2^e vol., services étrangers, avec carte coloriée..... 2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte..... » 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures..... » 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée..... » 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes..... » 25
Livret de la banlieue avec carte.. } Ouest..... » 10
} Est..... » 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres..... 2 »

Imprimerie de Monaco — 1901